



COMMUNIQUÉ IMPORTANT

COVID-19 – État de situation – 16 mars 2020

Fermeture au public des bâtiments municipaux

La municipalité de Preissac informe la population qu'à la suite des directives annoncées par le gouvernement du Québec pour éviter la propagation du coronavirus (COVID-19), les infrastructures municipales sont fermées.

L'accès au bureau municipal est fermé au public à partir d'aujourd'hui. Toutefois, aucun service n'est interrompu. Les employés sont au travail et demeurent joignables par téléphone ou par courriel aux heures habituelles d'accueil, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00 (fermé en après-midi).

Pour le versement des taxes municipales ou tout autre versement, vous êtes invités à utiliser le paiement en ligne via votre institution financière. Dans le cas contraire, **une boîte est mise à votre disposition dans l'entrée du bureau municipal pour le dépôt de paiement papier ou de documents divers pendant les heures d'ouverture du bureau.**

Le complexe récréatif et la bibliothèque sont également fermés au public. En conséquence, toutes les activités prévues dans les bâtiments municipaux sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

D'autres informations vous seront communiquées selon l'évolution de la situation. La population est invitée à suivre l'actualité sur notre site <https://preissac.com/> ainsi que notre page <https://fr-ca.facebook.com/preissac>.

Enfin la Municipalité insiste sur l'importance de respecter les précautions suggérées sur le site quebec.ca/coronavirus.

Merci de votre collaboration.